



Montreuil, le 19 janvier 2023

Monsieur François NOGUÉ
Directeur des Ressources humaines du Groupe SNCF
2 place aux Étoiles
CS 70001
93633 La Plaine Saint-Denis Cedex

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La Fédération CGT des cheminots vous a déposé une demande de concertation immédiate le 22 décembre 2022.

Les réponses apportées lors de la réunion de concertation du 03 janvier 2023 ne sont pas à la hauteur des revendications exprimées.

C'est pourquoi la Fédération CGT cheminots, conformément aux dispositions de l'article L 2512-2 du code du travail, vous dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents du GPU pour la période allant du mercredi 25 janvier 2023 19h00 au jeudi 02 février 2023 à 8h00. Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Salaires et primes de travail ;
- Emploi ;
- Retraites/prévoyance ;
- Conditions de travail ;
- Reconnaissance des métiers ;
- Facilités de circulation.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Brun'.

Laurent BRUN
Secrétaire Général

